



Università degli Studi di Cagliari
Dipartimento di diritto pubblico e di studi sociali



Università degli Studi di Milano
Facoltà di Giurisprudenza

Appel à contributions: conférence et publication sur

« L'accaparement des ressources naturelles: érosion ou exercice légitime de la souveraineté de l'État ? »

4 et 5 octobre 2013

Université de Cagliari (Sardaigne - Italie)

Aula Magna del Rettorato

Date limite de présentation des propositions: 15 Juin 2013

Le thème

La demande croissante de ressources naturelles a déclenché une « course » à leur exploitation et possession, en particulier dans les pays en développement. Ce projet de recherche vise à répondre, du point de vue du droit international, à ce défi très complexe pour la communauté internationale.

Les ressources les plus demandées sont l'eau, la terre, les forêts, les matières premières (pétrole, gaz et ressources minérales, métaux précieux), la pêche et les ressources génétiques.

Les acheteurs sont ici les économies émergentes et les pays occidentaux, ainsi que les sociétés multinationales et les institutions financières internationales.

Alors que cette demande crée des opportunités d'investissement dans les pays autrement peu attractifs pour les investissements étrangers, ces initiatives constituent néanmoins souvent une menace pour les intérêts des communautés locales et la protection de l'environnement. En particulier, ils menacent le normal approvisionnement de nourriture et d'eau, la sécurité énergétique et, à long terme, ils peuvent générer des déséquilibres dangereux, puisqu'ils affaiblissent à la racine la souveraineté territoriale des pays « bénéficiaires ».

Les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les acteurs non étatiques ont un rôle clé à jouer dans la promotion d'investissements responsables dans le cadre du développement de principes procéduraux et de fond, et de règles qui devraient établir une gouvernance transparente et responsable pour l'exploitation des ressources naturelles.

L'appel

Nous vous invitons à présenter des contributions inédites et novatrices, qui analysent un des thèmes faisant partie des domaines suivants:

- Le cadre juridique international: le droit coutumier et conventionnel pour l'exploitation des ressources naturelles

- Droit international économique (des investissements et du commerce international)
- Droit international de l'environnement
- Les droits de l'homme
- Droit de la mer

- Droit international de l'énergie
- Le rôle des organisations internationales
 - Les institutions financières, les banques de développement et les agences des Nations Unies (IFAD et UNDP et autres)
- Les réponses normative au niveau régional et national (le droit constitutionnel, le droit coutumier) de la part des pays exportateurs d'investissements et des pays bénéficiaires, et leur interaction avec l'ordre juridique international:
 - Les partenariats et les programmes d'investissement de l'Union Européenne
 - Expériences africaines, asiatiques et sud-américaines
- Le rôle des acteurs non étatiques
 - Les sociétés multinationales
 - Les organisations non gouvernementales
 - Les associations d'établissement de normes (*Standard setting associations*)
- La dimension contractuelle: la négociation de contrats et la protection des intérêts publics
 - Contrats pétroliers
 - Contrats de prospection biologique
 - Contrats d'investissement
 - Agri-investissements, accords fonciers

Les personnes intéressées sont invitées à présenter directement leur présentations (résumé de max. 500 mots en Anglais, Français ou Espagnol, nom de l'auteur(s), affiliation et coordonnées complètes) qui doivent être envoyées à **francesca.romanin@unimi.it**.

La conférence

Les contributions sélectionnées seront présentées lors d'une conférence internationale qui se tiendra à Cagliari les 4 et 5 octobre 2013. Chaque session de la conférence sera animée par un conférencier et comprendra 3 intervenants, sélectionnés grâce à cet appel.

Il n'y aura pas de frais d'inscription pour les participants.

Les chercheurs et les professionnels des pays en développement sont les bienvenus et nous serons en mesure de contribuer en partie à leur frais de voyage et de logement à Cagliari.

La publication

En janvier 2014, le comité de rédaction (Prof. Francesco Seatzu, Dr. Angelica Bonfanti et Dr. Francesca Romanin Jacur) soumettra les contributions sélectionnées à une évaluation externe à fin de les inclure dans un volume collectif qui sera publié par une maison d'édition juridique internationale.

Chronogramme

Date de clôture pour la présentation des propositions: 15 juin 2013

Date pour l'acceptation des propositions: 30 juin 2013

Date limite pour l'envoi des contributions pour la conférence: 15 septembre 2013

Date limite pour l'envoi des articles pour la publication: décembre 2013

Le comité organisateur

Francesco Seatzu, Université de Cagliari ; Angelica Bonfanti, Université de Milano ;
Francesca Romanin Jacur, Université de Cagliari

Pour toute question concernant l'appel ou la conférence, veuillez contacter Dr. Romanin Jacur à l'adresse: francesca.romanin@unimi.it.